

SNU
ipp

Infos 71

Fédération Syndicale Unitaire



CPPAP 0318 S 06497

ISSN 1267-4281

CPPAP 0323 S 06497

EDITO

Savez-vous ce qu'est la mélatonine ? Et la glande pinéale ? Si oui, c'est très bien. Si non, pas de problème, lisez les évaluations CE1 et vous approfondirez vos connaissances sur le sommeil !

Après un été rythmé par les épisodes Benalla et les constats alarmants sur l'état de planète, nous voilà repartis pour une nouvelle année scolaire qui connaît déjà son lot de nouveautés et de rebondissements avec, au niveau national, les évaluations CP et CE1 (bon courage les enfants !), le rapport parlementaire sur la direction d'école (un statut du directeur, ça vous dit cher-es collègues ?), les "ajustements" des programmes qui ressemblent plutôt à une réécriture (ex : rupture avec le principe de progressivité des apprentissages au sein des cycles, enseignements fondés sur l'entraînement et l'automatisation de procédures ; bouleversements de l'Éducation Morale et Civique ; les disparition des compétences acquises à travers l'expérience de situations vécues par les élèves, les notions sont dispensées par un enseignement magistral directif; en lecture : insistance sur la maîtrise du code et la fluidité), la préparation d'une nouvelle carte REP pour la rentrée 2019 (selon quels critères ? Le ministre n'a pas encore répondu...), des perspectives inquiétantes sur la réforme des retraites, tout ceci sans oublier la crise du recrutement qui perdure dans le premier degré.

Côté départemental, la rentrée a été également bien chargée avec l'accueil des PE stagiaires à l'ESPE, les questions sur leurs indemnités de déplacement, les dernières affectations et mesure de carte scolaire, la poursuite du travail sur la future carte REP du département ou encore la réflexion sur la direction d'école.

Parallèlement aux actions et réflexions sur le métier et les grandes étapes de l'année scolaire, le SNUipp-FSU 71 vous accompagne au quotidien. Nous sommes présents à l'ESPE et à la maison des syndicats de Chalon sur Saône. Vous pouvez nous solliciter par mail ou par téléphone. Nous pouvons également venir dans votre école pour un "Midi du SNU" que vous pouvez décompter de vos 108h.

Pour les syndiqués, le numéro de téléphone mobile fonctionne à nouveau. Alors, n'hésitez pas à vous en servir !

Si vous n'êtes pas syndiqué-es, c'est le moment d'adhérer ! Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous : renvoyez le bulletin de syndicalisation (page 11) avec paiement par chèque(s) ou prélèvement(s) en une ou plusieurs fois ou

Dispensé de timbrage
Chalon C.D.I.S

P

P R E S S E
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Sommaire

- Page 1 : Edito.
- Page 2 : Ajustement des programmes.
- Page 3 : Section départementale.
- Page 4 : Education prioritaire.
- Page 5 : Etats généraux de la direction.
- Pages 6 et 7 : Enseignant concepteur ?
- Page 8 : Agenda.
- Pages 9 : Stages 2018-19 du SNUipp 71.
- Page 10 : Brèves.
- Page 11 : Bulletin d'adhésion.
- Page 12 : Droit des personnels .

Syndicat National Unitaire
des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC
Section de Saône et Loire

Maison des syndicats
2, rue du Parc

71100 CHALON SUR SAONE

Tel: 03 85 43 56 34

E-mail: snu71@snuipp.fr Site: 71.snuipp.fr

Directeur de Publication : V. Castagnino - Prix au numéro: 0,74€ - Imprimé par nos soins -
Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp71. Conformément à la
loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en
vous adressant par écrit au SNUipp71

Bulletin N° 138

Déposé le 21/ 09/ 2018

adhérez en ligne sur notre site 71.snuipp.fr

Lorsque vous terminerez la lecture de ce bulletin, n'oubliez pas de prendre votre agenda et d'y inscrire les dates et périodes importantes à retenir pour cette année scolaire (page 8). Parmi ces dates, les CAPD, les élections professionnelles et les stages du SNUipp-FSU 71.

Bonne lecture et à bientôt !
Salutations syndicales

Aurélie Gagnier-Boivin

Ajustement des programmes !

Des ajustements des programmes 2015 sont entrés en vigueur à la rentrée 2018 durant l'été.

Le 12 juillet 2018 une large majorité du Conseil Supérieur de l'Éducation a décidé de quitter la salle dénonçant la méthode qui consiste à modifier des programmes pendant les vacances scolaires, tout autant que les contenus qui sonnent le retour des programmes de 2008 rejetés par la communauté éducative et sanctionnés par les dernières évaluations.



Consacrés aux fondamentaux « lire, écrire, compter, respecter autrui », ces ajustements remettent en cause l'esprit des programmes de 2016.

L'Éducation Morale et Civique en fait particulièrement les frais : les compétences ne sont plus acquises à travers l'expérience de situations vécues par les élèves mais dispensées par un enseignement magistral directif.

Une autre logique s'impose délaissant une démarche pédagogique intégratrice où les compétences sont mises en cohérence dans un projet porteur de sens, au profit d'enseignements segmentés fondés sur l'entraînement de procédures à automatiser.

Sans Oublier !

Les quatre notes très prescriptives qui sont parues au BO en avril 2018 sur l'enseignement de la lecture, la grammaire et le vocabulaire, le calcul et la résolution de problèmes font preuve d'une conception étagée et mécaniste des apprentissages entrant parfois en contradiction avec les programmes 2015.

Le « petit livre orange » supposé servir de référence à l'enseignement de la lecture au CP s'inscrit dans cette même logique. En promouvant une méthode syllabique stricte ou en prônant le recours indispensable à un manuel, il ignore ce qui fait consensus aujourd'hui dans la recherche et ne répond pas à l'enjeu concernant la compréhension, difficulté pointée par les évaluations internationales. L'apport des neurosciences est instrumentalisé pour servir une politique éducative à grands renforts de communication, appuyée sur une partie de l'opinion conservatrice et destinée à imposer des orientations en trompe l'œil car elles ne répondent pas aux enjeux de la réussite de tous (formation, effectifs, de classe, gestes professionnels, moyens en enseignants spécialisés, aides en direction des élèves à besoins spécifiques...).

Les circulaires qui en découlent ne permettent pas de faire évoluer les pratiques et les conditions d'exercice et nient l'expertise pédagogique des enseignants.

Le SNUipp-FSU appelle les enseignants-concepteurs à continuer à inscrire leurs pratiques dans le cadre de la loi, en usant de leur liberté pédagogique pour mettre en œuvre les programmes afin d'adapter les apprentissages aux besoins des élèves.

Et dans cette optique, des repères annuels produits par la DGESCO sont à venir remettant en cause la progressivité des apprentissages au sein des cycles.

Frédéric Péhu

LA SECTION DEPARTEMENTALE du SNUipp

SNUipp - FSU 71
2, rue du Parc
71 100 CHALON SUR SAONE
Téléphone: 03 85 43 56 34
Courriel: snu71@snuipp.fr
Site Internet: 71.snuipp.fr



Le bureau



Vincent CASTAGNINO
Co-Secrétaire départemental
(RASED, Chalon S/ Saône)
Élu CAPD - CTSD / CDEN / CHS-CT
AVS-EVS, Formation syndicale.

Permanences : Mardi - Vendredi



Aurélie GAGNIER - BOIVIN
Co-Secrétaire départementale
Secrétaire Départemental CHS-CT
(Maternelle Les Charreaux, Chalon)
Élu CAPD / CDEN
Direction d'école, Retraites, Droits et libertés,
Postes adaptés et allègements de service.
Portable syndiqués
Permanence : Mardi - Jeudi - Vendredi



Mathias CAZIER
Co-Secrétaire départemental
(Brigade Chalon 1)
CTSD / CDEN
Changement département, Hors de France,
Instances internes, Informatique.

Permanence : Lundi, Vendredi



Frédéric PEHU
(Brigade Mâcon Nord)
CTSD / CDEN
Responsable débuts dans le métier,
Brigades, Publication bulletin, Informatique.
Conseil de formation
Permanence : Vendredi, Mardi



Alexandra DUPY
(Adj Les Charreaux, Chalon)

Élu CAPD
Promotions

Permanence : Vendredi



Dominique GONNOT
Trésorière Départementale
(retraitee)
Comptabilité, Gestion
Responsable syndicalisation.

Permanence : Jeudi Matin



Marc DAILLOUX
(Retraité)
RASED / Retraites

Permanences : Mardi



Marie LARROUY
(RASED - LeCreusot)

Élu CAPD

Changement de département



SNUipp
FSU 71

71.snuipp.fr
03.85.43.56.34
snu71@snuipp.fr

Education Prioritaire: dans l'attente des négociations.

En 2014, à enveloppe nationale constante malgré des besoins croissants (par exemple toute l'île de Mayote passait -légitimement- en REP), plusieurs collèges et écoles de Saône et Loire avaient perdu l'estampille REP. Cette mesure a été vécue très difficilement par les personnels des écoles sorties, comme ceux des écoles qui n'ont jamais fait l'objet de discussions préalables à leur intégration. Pourtant, le dispositif non seulement reconnaît la difficulté de leur travail (l'indemnité REP est valorisante et stabilise les équipes dans les écoles), mais garantit également des efforts de l'institution en terme de moyens (nombre plafond d'élèves par classe, maîtres plus, CP et progressivement CE1 dédoublés...).

Les difficultés des quartiers prioritaires de la politique de la ville n'ont pourtant pas changé depuis 4 ans, même là où l'estampille a été retirée : peu ou pas de mixité sociale, augmentation du nombre d'allophones, classes encore trop chargées, perte des indemnités REP pour les écoles qui sont sorties du dispositif... Les rencontres successives avec les collègues ont conforté le SNUipp-FSU dans son analyse sur la refonte de la cartographie REP prévue d'ici la fin 2018. Les moyens sont bien en-deçà des besoins. Les efforts affichés par la DSDEN ne sauraient palier les carences évidentes des écoles des quartiers en souffrance, là justement où l'école a toute sa place et joue un rôle déterminant dans le cheminement scolaire des élèves, et donc dans leur avenir. Il s'agit désormais de retrouver ce principe simple mais essentiel de la République qui est de donner plus à ceux qui ont moins, et refuser que la solidarité nationale ne soit à nouveau évoquée comme en 2014 pour que ceux qui ont moins donnent à ceux qui ont encore moins.

De fait, l'OCDE l'a pointé dans son dernier rapport : la France, cinquième puissance économique mondiale, joue le rôle de mauvais élève pour l'investissement dans son système scolaire (voir site national du SNUipp-FSU). On peut comprendre ici que les richesses de notre pays sont de moins en moins redistribuées. La

prochaine réforme des retraites dans les cartons du gouvernement engageant une baisse des pensions et une individualisation des cotisations est une étape de plus de l'ultra-libéralisme dans le sillon duquel Emmanuel Macron trace sa ligne de route.

Pourtant, quand les inégalités s'accroissent le pays ne va pas bien. La vague d'attentats perpétrés en France les dernières années a rappelé à quel point le ciment national est fragile, et à quel point de jeunes gens des quartiers populaires, faute de projet viable, pouvaient se marginaliser jusqu'à se retourner contre leur propre pays. Les enseignants des écoles REP et celles qui devraient y rentrer savent très bien que l'équilibre est précaire, et que l'école est en première ligne pour créer du



lien, pour transmettre des valeurs communes, pour donner un coup de pouce dans la vie des gens de peu, ou des gens de moins.

Si pour le moment (*article rédigé le 15/09*) nous n'avons pas de calendrier devant nous, les négociations à venir pour la refonte de la cartographie REP ne pourront se faire sans mobilisation. Les écoles qui ont toute légitimité à entrer en REP (*voir sur le sujet l'article sur notre site*) devront être visibles. Le SNUipp-FSU 71 sera une fois de plus au premier rang, à leurs côtés, prêt à défendre l'éducation prioritaire pour des moyens à la hauteur des besoins.

Vincent Castagnino

Etats Généraux de la direction d'école

Les évolutions au sein des écoles (accompagnement éducatif, APC, scolarisation des élèves en situation de handicap, PEDT, sollicitations hiérarchiques et des collectivités locales, PPMS, DUER et plus récemment sécurité et LSU) alourdissent toujours plus les missions et les tâches liées au fonctionnement de l'école et détournent trop souvent les directeurs de leurs fonctions de coordination d'équipe et les adjoints de leur fonction d'enseignant.

La suppression des emplois d'aide à la direction a eu des incidences directes sur le fonctionnement des écoles et a renforcé les difficultés existantes. Or, les directeurs doivent pouvoir se dégager de certaines responsabilités devenues trop lourdes et de tâches administratives chronophages et se consacrer en priorité au fonctionnement de l'école et à la réussite des élèves. Pour cela les procédures de simplification des tâches mises en œuvre via le numérique ne peuvent suffire à apporter une réponse aux nombreuses sollicitations. Clairement, l'amélioration de l'exercice de la direction passe avant tout par l'extension du régime de décharge et la mise à disposition d'un personnel d'aide administrative qualifié et doté d'un statut pérenne. Après avoir organisé, de mars à juin dernier, des Etats Généraux de la direction et du fonctionnement de l'école dans les départements, le SNUipp-FSU réunira des Etats Généraux nationaux à Paris le 27 septembre 2018. Ce rendez-vous de la profession sera l'occasion de porter des revendications pour une vraie reconnaissance de la fonction : *un allègement des responsabilités, du temps de décharge supplémentaire, une aide administrative pérenne, une réelle formation continue de qualité et une revalorisation salariale.*

Le SNUipp-FSU 71 participera à ces états généraux et, tout en étant fidèles à ses mandats, portera la voix des collègues directeurs et adjoints qui ont répondu au questionnaire envoyé dans les écoles.

Aurélie Gagnier-Boivin

Sur notre site : une brochure spéciale [Quelle direction pour l'école?](#) vous permet d'alimenter les discussions.



Lire également depuis notre site le Fenêtre sur Cours « spécial DIRECTION »

fenêtres s/ cours

Le journal du SNUipp-FSU

numéros 2018

DIRECTION & FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

The image shows the cover of the magazine 'fenêtres s/ cours'. The main illustration is a yellow hand holding a red clock. The text on the cover includes the title 'Quelle direction pour l'école?' and a sub-headline 'Au moment où les réformes territoriales impactent l'organisation de l'école, la question de la direction reste un enjeu fort. Le dossier va être ouvert une nouvelle fois. Les revendications des directeurs et directrices sont nombreuses tant leurs conditions d'exercice se sont dégradées : d'abord du temps et une aide administrative pérenne pour pouvoir se consacrer au cœur de leur métier mais aussi des moyens pour mener à bien leur mission. C'est sur cette base que le SNUipp-FSU interviendra lors des discussions au ministère. Si les avancées de ces dernières années sont loin d'avoir répondu aux besoins face à une charge de travail et des responsabilités toujours croissantes, la fin de l'aide administrative à la rentrée 2017 constitue une régression inacceptable.' At the bottom, it says 'Les états généraux que le SNUipp-FSU a tenus dans la plupart des départements au printemps 2018 ont permis de faire le point. Sur la base de ces remontées, des états généraux nationaux sont programmés le jeudi 27 septembre 2018 à Paris. Ils vont permettre d'échanger, de rendre visible la situation des directeurs et directrices, et de faire entendre leurs exigences.'

STATUT DES ÉCOLES ET DE LA DIRECTION EN QUESTION
#2-3

ÉTATS GÉNÉRAUX DU SNUIPP-FSU : NE PAS SE TROMPER DE DIRECTION !
#4-5

LES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS
#6

POINTS SUR DÉCHARGES, INDEMNITÉS ET BONS DE TRAVAIL
#7

Enseignant concepteur ou exécutant ?

Nous sommes à une heure où se dessine ce que sera l'école de demain.

D'autres articles dans ce bulletin dessinent les contours du projet du gouvernement Macron/Philippe pour l'école de la République (voir les articles sur les programmes, l'Education Prioritaire, la direction d'école, les retraites, ...). Le corolaire en est la définition des enseignants que nous souhaitons devenir.

L'exemple criant de la vision de la place des enseignants du ministre Blanquer est celui des évaluations imposées cette année en début et en milieu de CP, puis en début de CE1. Quelques éléments de réflexion sur ces évaluations :

1. Qu'en est-il ailleurs ?

Fleuron du « Nouveau Management Public », la gouvernance par la preuve ou par l'évaluation n'est pas une invention du gouvernement Macron.

Le monde anglo-saxon a mis en place ce type de pilotage depuis fort longtemps. Dans les pays où de tels tests sont mis en place, les constats sont généralement mauvais.

Dans certains pays, les écoles n'incluant pas de préparation spécifique aux tests nationaux, des écoles privées accueillent après l'école, le weekend et pendant les vacances les élèves du public pour d'onéreuses préparations à ces tests, amenant des semaines pouvant atteindre 60h de cours pour les élèves issus de familles aisées. Tant pis pour les autres.

Dans d'autres pays, comme en Angleterre, les budgets mais aussi l'emploi dépendent des résultats aux tests. En d'autres termes, une absence de progrès aux tests peut amener des enseignants à perdre leur emploi, des écoles à perdre des moyens. La conséquence en est que les élèves passent un temps gigantesque de leur semaine scolaire non plus à apprendre mais à se préparer aux tests. Beaucoup de matières ne sont plus enseignées pour se concentrer sur celles concernées par les évaluations (au détriment des disciplines artistiques, des langues étrangères et des sciences humaines).

Par ailleurs, les enseignants sont amenés à « tricher » en ne respectant pas les consignes de passation voire en manipulant les résultats. (Voir Libération du 02/09/18). De plus en plus de familles se mobilisent pour protester contre



le stress lié à ces évaluations.

Par ailleurs, les pays mettant en place de tels fonctionnements n'ont pas de meilleurs résultats que les autres aux enquêtes internationales.

2. Une démarche nouvelle ?

Pas vraiment, non ! Les évaluations nationales ont déjà existé (les fameuses éval CE2 et CM2, vous vous souvenez ? Ou à d'autres niveaux selon les époques).

Elles ont été abandonnées en 2012 pour deux raisons : elles n'ont pas fait la preuve de leur efficacité sur les résultats des élèves et étaient source de stress pour les élèves et les familles. On peut noter par ailleurs selon les recherches de Catherine Gueguen (chercheuse en neurosciences citée par Philippe Meirieu dans son dernier ouvrage « La Riposte »), le stress généré par ce type d'épreuves « a des effets désastreux sur le psychisme enfantin, [elles] fragilisent l'hippocampe, affaiblissent la mémoire, perturbent l'apprentissage et peuvent entraîner la destruction de neurones ».

3. Une éducation vraiment nationale ?

On peut entendre que ces études standardisées seraient une garantie de l'aspect national de l'application des programmes, de l'universalité de l'école. Malheureusement, ce n'est pas si simple. Des évaluations, nous savons en tant que professionnels que ce n'est que le diagnostic de ce qu'un élève est capable de produire à un instant T, dans des conditions données, et en aucun cas le reflet de ce que cet enfant sait. Pour cela, seul le professionnalisme d'un enseignant au contact quotidien de ses élèves permet d'avoir un regard pertinent dépassant les circonstances d'une journée où l'enfant peut avoir mal dormi, être préoccupé, stressé par les circonstances, dans une situation affective particulière... Si on veut garantir l'égalité de chacun sur le territoire, il vaudrait mieux assurer des embauches de personnels qualifiés et une formation de qualité pour toutes et tous. Les seules choses que permettront les évaluations ministérielles sont un classement des écoles en fonction de leurs performances et un classement des enseignants pour un salaire et des promotions au mérite.

4. Mais il faut bien évaluer, non ?

Mais... vous ne le faites pas ? Bien sûr que si ! C'est d'ailleurs l'expertise que vous avez acquise après une formation initiale, des formations continues, des convictions, des pratiques, qui font de vous des professionnel.les du geste éducatif. Faire le diagnostic d'où en sont nos élèves, analyser ce diagnostic et en déduire des actions à conduire, c'est ce que nous faisons tous les jours dans nos classes. Nous n'avons pas besoin d'un idéologue libéral pour venir nous apprendre à le faire !

5. Et pour finir...

Non mais vous les avez regardées, ces évaluations ?... Le contenu de ces évaluations est proprement scandaleux. Items infaisables, temps insuffisant, textes incompréhensibles pour des élèves de cet âge (maîtrisons-nous tous ce que sont la mélatonine et la glande pinéale ?), choix de compétences évaluées très ciblées ... Cet outil est inutilisable et ne fera que créer la souffrance de connaître l'échec dès le début de l'année scolaire. A l'heure où vous recevrez ce document, la première période d'évaluation sera dernière et le SNUipp vous aura communiqué ses recommandations en la matière. Mais on le voit ici, notre école mérite mieux que cette politique rabaisante pour nos élèves et les professionnel.les que nous sommes.

Mathias Cazier



Avec le SNUipp-FSU,
renforcer le pouvoir
d'agir enseignant.

Changeons l'école,

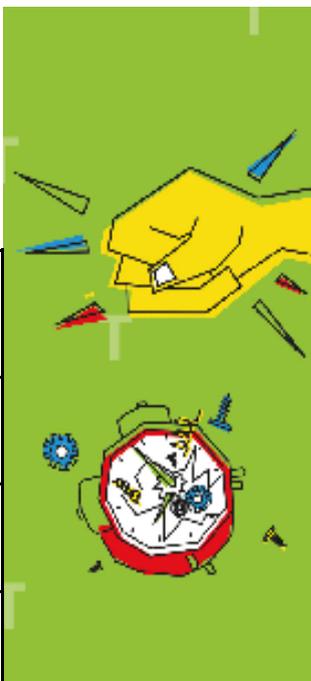
votons !



A vos agendas !

Octobre	CTSD et CDEN (Bilan de rentrée)
Novembre/ décembre	Mouvement interdépartemental
29/11 /18 au 06/12/18	Elections professionnelles : VOTEZ SNUipp et FSU !!!!
18/01/19	Stage SNUipp71 « Entrer dans Le langage écrit en maternelle », avec Véronique BOIRON
Janvier 2019	Commissions liste d'aptitude directeurs, CAPD promo, mouvement interdépartemental, liste d'aptitude CTSD et CDEN (carte scolaire : premières propositions)
Mars 2019	CAPD allègement de service, postes adaptés, dispo, congé de formation, postes à profil
10/05/19	Stage SNUipp71 « Autorité éducative », avec Bruno ROBBES et l'ICEM 71 (GEM 71)
24/05/19	Stage SNUipp71 « L'école face aux défis de la modernité », avec Philippe MEIRIEU
Mai/juin 2019	CAPD hors classe, classe exceptionnelle

=> Les demandes de stage sont à envoyer 1 mois avant la date du stage.
Des informations régulières sur notre site internet 71.snuipp.fr



Avec le
SNUipp-FSU,
revoir
le temps
de travail

Changeons
l'école,
votons !



Avec le SNUipp-FSU,
obtenir une réduction
des effectifs.

Changeons l'école,

votons !



Stages du SNUipp-FSU 71 2018-19

Vous inscrire ?
CONSULTEZ NOTRE SITE !

VENDREDI 18 JANVIER 2019

« Entrer dans Le langage écrit en maternelle », avec Véronique BOIRON



Maître de conférences en sciences du langage à l'IUFM d'Aquitaine, Université de Bordeaux 4, elle a collaboré à de nombreux travaux sur le langage oral en maternelle, l'entrée dans l'écrit, la compréhension des albums et des récits de fiction notamment.

Pour Véronique BOIRON, apprendre à comprendre la littérature de jeunesse à l'école maternelle est une question de développement et d'enseignement...

Claude GAUTHERON est une militante responsable des questions de maternelle au SNUipp-FSU. Maîtresse formatrice, elle a enseigné de nombreuses années en maternelle. Elle reviendra sur l'actualité de la maternelle, exposera les projets du ministre Blanquer et les enjeux de la préservation de cette école spécifique.

VENDREDI 10 MAI 2019

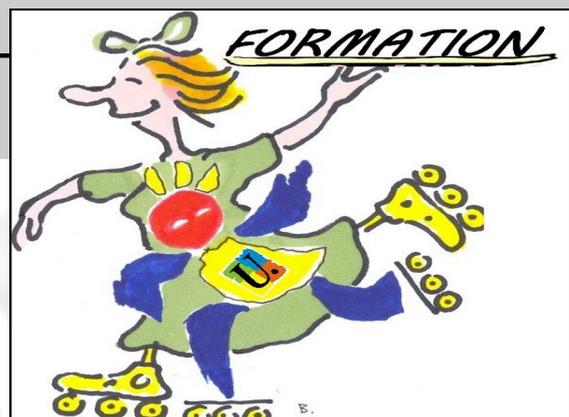
« Autorité éducative », avec Bruno ROBBES et l'ICEM 71 (GEM 71)



Maître de conférences en Sciences de l'éducation à l'université de Cergy-Pontoise et membre du laboratoire EMA (École, Mutations, Apprentissages), il a d'abord été instituteur, maître-formateur, puis directeur d'école dans une banlieue populaire de la région parisienne, il a pratiqué la pédagogie institutionnelle.

Pour Bruno ROBBES, l'autorité n'est pas une fatalité si tant est que l'on ne tombe pas dans l'autoritarisme...

L'ICEM 71 est un groupement d'enseignant-es de Saône et Loire ayant pour but l'innovation pédagogique et la diffusion de la pédagogie Freinet. Habitues des stages du SNUipp-FSU 71, ses militantes viendront nous présenter des propositions de pratiques concrètes pour mettre en place l'autorité éducative.



Professeur en sciences de l'éducation à l'université Lumière-Lyon II, il a été instituteur, professeur de Français et de philosophie, a participé à la création des I.U.F.M. et à celle du Conseil national des programmes (1989). Il a dirigé l'IUFM de Lyon jusqu'en 2006. Il a enfin publié de nombreux ouvrages consacrés à l'éducation.

Pour Philippe Meirieu, la question du sujet est depuis toujours au cœur de l'interrogation pédagogique. Pour aider un sujet à émerger dans un monde qui bouge vite : un projet, des dispositifs, une

VENDREDI 24 MAI 2019

« L'école face aux défis de la modernité », avec Philippe MEIRIEU



BREVES

Bilan de la campagne de titularisation des stagiaires.

En 3 ans, le taux de démissions chez les stagiaires du 1^{er} degré a augmenté de 75%.

En 2016-2017, 3.3% des stagiaires ont démissionné de l'Education Nationale, quand en 2014-2015, ils étaient 1.9%.

En 2016-2017, 11% des stagiaires n'ont pas été titularisés, dont 7.4% pour cause de renouvellement ou de licenciement, soit près de 1120 stagiaires qui n'ont pas été titularisé à la rentrée 2017.

Les professeurs stagiaires payent le prix fort du manque d'investissement et d'une réforme qui ne permet de se consacrer sereinement à l'apprentissage du métier d'enseignant.

Pour le SNUipp-FSU, c'est plus que jamais à la remise à plat de la réforme qu'il faut s'atteler, afin d'améliorer les conditions de formation des stagiaires et de travail des formateurs.

Frédéric Péhu

FORUM MATERNELLE: PARIS, 17 novembre 2018

Suite au rendez-vous manqué des Assises de la maternelle fin avril, près de quinze associations et syndicats dont le SNUipp-FSU organisent le 17 novembre un grand Forum de la maternelle à la Bourse du travail de Paris. Objectif : dire les enjeux et les conditions nécessaires à une scolarisation de qualité des moins de six ans.

S'inscrire sur le site national du SNUipp-FSU.

**CONFIANCE PLUTÔT
QUE CONTRÔLE.**

Avec qui vais-je
m'accoupler ?



Mauvaise évaluation pour la France

Obsédé par la culture de l'évaluation, le ministre de l'Éducation nationale n'aura pas manqué de se pencher sur celle de la France, livrée par le dernier rapport de l'OCDE « Regards sur l'éducation 2018 ». Il brosse cette année encore un portrait peu flatteur d'un système éducatif français sous-investi par l'État qui consacre au primaire 15% de ressources en moins que dans les autres pays membres de l'OCDE. Derrière la sécheresse des tableaux et des graphiques, se dessine un système éducatif qui reste plus marqué qu'ailleurs par les inégalités sociales de destin scolaire.

Ce sous-investissement trouve des traductions dans les conditions concrètes de l'exercice du métier d'enseignant, avec par exemple un nombre d'élèves par classe plus important que dans les pays comparables, notamment en maternelle avec 23 élèves en moyenne, huit de plus qu'ailleurs. Autre particularité pointée par le rapport, la faiblesse des salaires des enseignantes et des enseignants des écoles, couplée à un temps de travail supérieur à leurs homologues de l'Union européenne.

Les experts de la rue de Grenelle, adeptes d'un « retour aux fondamentaux », n'auront également pas manqué de remarquer que ces mêmes fondamentaux occupent déjà près de 60% du temps d'enseignement dans les écoles françaises, loin devant les autres pays comparables et qui réussissent pourtant mieux aux évaluations internationales. Toutes ces données montrent une nouvelle fois que pour faire réussir tous les élèves et mieux reconnaître les enseignants dans leur professionnalité, c'est bien un investissement sérieusement réévalué dans l'école qui s'impose. Cela passe par des créations de postes, de la formation initiale et continue pour les personnels, des salaires revalorisés et de la confiance à l'égard de celles et ceux qui font la classe au quotidien. C'est ce que le SNUipp-FSU portera, avec les enseignants, dans les discussions budgétaires qui vont s'ouvrir.

Paris, le 12 septembre 2018

Sans Commentaire !

« L'évaluation comme puissant « outil de transformation » de l'école. Il faut en finir avec la procrastination en matière d'apprentissage des savoirs fondamentaux. »

Jean Michel Blanquer,

« Les échos », 29 Août 2018

Le SNUipp-FSU 71 veut garantir les droits des personnels

Cette année encore, 114 collègues ont été affecté.es dans le courant de l'été après la tenue de la CAPD de fin d'année. Les affectations estivales, vous les connaissez : ce sont tous ces collègues qui sont nommés sans garantie que les règles du mouvement ont été respectées, ce sont ces TRS qui sont nommés hors de leur zone, ce sont tous ces agents qui passent une année dans le doute de ne pas avoir été lésés...

C'est une des conséquences de la LOLF (Loi organique relative aux lois de finance de 2002) qui met les services publics dans un système de gestion à l'euro près.

Si le SNUipp-FSU soutient sans détour toute initiative allant vers plus de transparence dans l'utilisation des budgets publics, il se bat au quotidien contre le Nouveau Management Public, la gestion « au résultat » mis en place par la LOLF et les mesures qui l'accompagnent.

Cela dit, observant les contraintes d'une pratique très gestionnaire dans les attributions de postes, le SNUipp-FSU71 s'est élevé contre le manque de transparence dans l'affectation de ce nombre conséquent de collègues (114 personnes, c'est tout de même 4% des enseignant.es du département !). De la même façon, le SNUipp-FSU 71 ne trouve pas normal de faire peser sur un nombre réduit de personnels administratifs (et souvent une personne seule) la lourde tâche et la responsabilité du travail dont la compétence est celle de la CAPD.

C'est pour cela qu'à l'heure où l'existence même de cette instance paritaire est menacée par le gouvernement, le SNUipp-FSU 71, irrémédiablement attaché au paritarisme, proposera à la DSDEN un autre fonctionnement qui permettra au plus grand nombre de collègues possible d'être nommés en instance, en toute transparence, en présence des représentants du personnel, dès le mouvement de cette fin d'année. Nous vous tiendrons informés du détail de nos propositions et de la réponse qu'en fera l'administration.

Mathias Cazier
